

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

Séance du 27 SEPTEMBRE 2021 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

MARCHES -
Prolongations et
modifications de
groupements de
commandes.

-=-

Rapporteur :
Mme le Maire

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, Mme Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Date de convocation :
21/09/2021

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par Mme Cindy JANKOWIAK.

Date d'affichage :
30/09/2021

Absent(e)(s) :

M. Xavier BERTRAND, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 41

Dans le cadre de la mutualisation des moyens, la Ville de Saint-Quentin est coordonnateur ou membre d'une quarantaine de groupements de commandes.

Nombre de Conseillers
votant : 41

Pour deux d'entre eux, la durée d'activité arrive à échéance. Il convient, en conséquence, de les prolonger jusqu'à la fin des marchés s'y rapportant ou à venir, selon le détail suivant :

| Objet de la convention (N° de convention) | Date jusqu'à laquelle il convient de prolonger |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Assurances (1) | 31/12/2026 |
| Système de géolocalisation (75) | 31/12/2026 |

Par ailleurs, la Ville et le CCAS sont actuellement en groupement pour les domaines suivants :

- Santé (convention de groupement 5V)
- Fournitures administratives, culturelles et pédagogiques (convention de groupement 10V)

Afin de lancer respectivement une procédure commune pour l'acquisition de masques pour le personnel et pour l'acquisition de fournitures de bureau, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite intégrer ces groupements de commande. Ces adhésions permettront, le cas échéant, le lancement d'autres procédures groupées. En application des conventions signées, un avenant intégrant le nouveau membre doit être signé.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de donner son accord à la passation des avenants de prolongation aux conventions de groupement exposés au présent rapport ;

2) de donner son accord à la passation de l'avenant d'adhésion d'un nouveau membre à la convention 5V « Santé » et 10 V « Fournitures administratives, culturelles et pédagogiques », exposé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame le Maire à signer ces documents et à accomplir toutes formalités nécessaires et en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 39 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210927-54396-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30 septembre 2021

Publication : 30 septembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation